



Jeudi 12 mai 2022
Réunion du Groupe Aménagements et fleurissement
de la commission extra-municipale participative
de KERPert

Sont présents: Jocelyne CHELIN, Erwann BARBOT, Annick et Guillaume LE FORESTIER.

Excusés: Jean-Pierre SERANDOU, Denise CREZE.

La réunion commence à 19h00, à la salle polyvalente de KERPert.

Ordre du jour :

- 1. Installation de bancs dans le bourg.**
- 2. Tables de pique-nique.**
- 3. Avancées des différents espaces d'intervention du groupe fleurissement .**
- 4. Projet aménagement parc public « Pors Gall », cour du manoir et verger.**
- 5. Fauchage des talus et accotements respectueux et esthétique.**

1. Installation de bancs dans le bourg (réunions 27 mars 2021 et 12 mars 2022) :

Il apparaît prématuré de mener une évaluation des besoins en bancs dans le bourg tant que le circuit du bourg n'est pas balisé et que les grandes lignes de l'aménagement du parc « PORS GALL » ne sont pas arrêtées.

En attendant, le banc actuellement devant la salle des fêtes pourrait être placé au pignon de la grange en attente de travaux dans le petit verger (fixation par fers à béton tordus enfoncés dans le sol).

2. Tables de pique-nique à placer :

Une table à l'entrée de l'espace de la fontaine, route de kerlabourat.

Une table dans le verger.

Une table à Roch Pen Darben/ Ker Goïc.

Si ces tables sont bien utilisées, on pourra en acheter pour le parc PORS GALL.

Il serait utile d'en installer une près du local « buvette/ ancien atelier communal » en face du boulodrome. Ce local pourrait être réhabilité en local avec partie hall ouvert avec une table et partie stockage boissons fermée.

3. Avancées des différents espaces d'intervention du groupe fleurissement :

ESPACES pris en charge par le groupe fleurissement en 2022	
<p>Plate-bande longeant le 1er terrain de boule en allant vers l'école</p>	<ul style="list-style-type: none"> ☉ 3 pruniers plantés le 11/02/22. Lilas enlevé. ☉ Framboisiers plantés le 16 mars sur une bande au centre de la plate-bande avec paillage sur toute la surface.
<p>Collectage de plantes vivaces pour diversifier nos plantations de bas de murs : il a été proposé aux personnes, via le site internet communal ainsi que sur la page Facebook de la commune à la mi-mars, de faire des dons de plantes, à partir du samedi 26 mars 2022.</p>	
<p>Pied de mur devant la Mairie</p>	<p>Les bulbes de printemps ont été récupérés pour plantation automne (sauf les tulipes dont la floraison en 2023 n'est pas assurée)</p> <p>Lundi 02 mai 2022 : Plantation de plantes vivaces.</p>
<p>Cour de la Mairie</p>	<p>26/01/22 : arrachage des vieilles lavandes. Samedi 25/03/22 : Chantier participatif pour la préparation de sol cour Mairie. Lundi 02/05/22 : Semis jachère fleurie mellifère cour de la Mairie. Arrosages réguliers ensuite.</p>
<p>Petit verger "Pors Gall" devant la salle des fêtes</p>	<p>Samedi 07 mai 2022 : plantation de plantes vivaces et dahlias dans plate-bande bordant la voie. (préparation du sol 2 jours avant). Végétaux : origan doré, thym citron, ciboulette, Verveines de Buenos Aires, fenouils, rhubarbes, sauges, dahlias...</p>
<p>Carrefour D 28 / rue salle des fêtes devant massif arbustif existant</p>	<p>☉ Massif arbustif en arrière-plan : Plantation du lilas récupéré près de l'école. Chantier du samedi à prévoir pour nettoyage complet et paillage du massif. ☉ Zone enherbée : Poteau : plantation au pied de tournesols géants, haricots d'Espagne et ipomées volubilis. Quelques plantes vivaces et annuelles subsistant laissées en place à l'extrémité. Tonte différenciée par Guillaume LE FORESTIER qui a proposé de la prendre en charge sur cet espace : tonte courte régulière sur 1m50 de largeur côté route, le reste en jachère herbeuse à couper à la débroussailleuse en août.</p>
<p>Plates-bandes Entrée</p>	<p>Samedi 16 mars 2022 : Chantier participatif plantation et</p>

EST du bourg sur D28/carrefour route vers restaurant-école	<p>paillage de plantes vivaces et dahlias (préparation de sol courant mars).</p> <p>Plantes vivaces variées et dahlias</p>
<p>Massif intersection route de Kerlabourat derrière l'église</p>	<p>Entretien par service technique communal. Végétaux coupés qui débordaient du côté OUEST . La structure en bois paillée enlevée (Sauge à récupérer dans la structure en bois). Paillage de toute la surface. Laisser pousser les végétaux (rhubarbe, capucines...) Plantation de coloquintes et potirons (semés en atelier jardinage, le 05 mai). → Ce massif mériterait d'être mis en valeur (par habitants avec accord municipalité) en respectant la charte 0 phyto et les préconisations de la référente départementale fleurissement.</p>

→ **Activités de l'atelier jardinage** : il a été annoncé lors de la séance plénière de la commission extramunicipale du 12 mars, qu'en 2022, étant donné le nombre aléatoire de participants aux séances de cet atelier, les activités seront assurées ponctuellement.

1 séance le 05 mai 2022 (pas de participants mercredi 4 mai): semis de potimarrons, coloquintes pour massif derrière église.

4. PROJET aménagement parc public « Pors Gall », cour du manoir et verger en partenariat avec le Lycée SAINT-ILAN de Languieux.

Un article a été inséré sur le site internet de la commune, page commission extramunicipale.

Dans le cadre du partenariat proposé avec l'UFA St-Ilan de Languieux, une 1ère visite du jardin par le formateur des BTS aménagements paysagers a eu lieu le 12 novembre 2021.

Jeudi 10 mars, les étudiants se sont déplacés à KERPERT prendre connaissance des lieux à aménager et des attentes de la commune :

un aménagement qui s'intègre dans le contexte d'une commune rurale, convivial, ludique et intergénérationnel, de promenade, de lien social. Un espace simple d'entretien.

Mercredi 27 avril 2022, Mr Bruno TALOC accompagné de membres de la commission fleurissement ont été reçus à l'U.F.A Saint ILAN à Languieux où les 14 étudiants BTS « Aménagement Paysager » ont présenté chacun oralement le projet d'aménagement.

Le plan d'aménagement du parc « PORS GALL » se poursuit à présent par la réflexion en tenant compte des différentes propositions intéressantes extraites des projets d'aménagement des 14 étudiants. L'aménagement se fera dans le respect de la charte 0 PHYTO et du programme « Côtes d'Armor, département fleuri » (embellir

naturellement) auquel adhère la commune. L'avis de Mme Hamon-Rondo, référente départementale fleurissement sera sollicité.

Le groupe de travail « Aménagements et fleurissement » va étudier l'ensemble de ces plans en détail et proposera un projet d'aménagement (plan global avec des options) à la municipalité au cours de l'hiver. La réalisation du projet pourra être progressive.

5. Fauchage des talus et accotements respectueux et esthétique :

Les talus et les accotements sont des réserves écologiques importantes.

→ Demande d'un réglage du rouleau de l'épareuse pour une coupe moins proche du sol pour une taille esthétique sans terre visible, le respect des végétaux ...